



# AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE SON SPORT !

Intervention du 14 octobre 2017  
À Saint Cyr en Bourg

UNE VOLONTÉ DE L'ÉTAT:



*REMOBILISER LA POPULATION FRANÇAISE AUTOUR  
DE LA NOTION DU BIEN VIVRE ENSEMBLE*





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES SPORTS



## *Article L 100-1 du code du sport :*

**« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale.**

**Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.**

**La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général. »**

*Recodage de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative au développement des activités physiques et sportives*

## *Les engagements ministériels et du mouvement sportif :*

- Feuille de route de Laura FLESSEL – Continuité dans la volonté de promouvoir les valeurs et l'éthique, de lutter contre les violence, les discriminations et autres dérives du sport
- Plan national citoyens du sport (Emplois aidés, Service Civique, Formations, accessibilité à la pratique sportive, etc)
- CNOSF 10 mai 2012 - Charte d'Ethique et de Déontologie du Sport Français





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
KARATÉ



## Fédération française de karaté et disciplines associées

www.ffkarate.fr

### Valeurs affichées

Partage - fraternité - plaisir - exemplarité -  
transparence - respect

### Données générales

- Total des licences délivrées en 2014 :  
235 060 dont 31,1% à des femmes
  - Licences délivrées à des 10 - 14 ans :  
53 649 dont 30,38% à des filles
  - Licences délivrées à des 15 - 19 ans :  
26 167 dont 30,78% à des filles
- Évolution des licences entre 10 - 14 ans et 15 - 19 ans :  
filles : - 50,59% / garçons : - 51,50%
- 5,7% des licences sont délivrées à des personnes  
qui résident en QPV en 2013.

### Partenaires

USEP - UNSS - FFSU - Erasmus+ - ANCV -  
CAMI - DAP

### Territoires cibles :

QPV  
ZRR

### Publics visés par les actions :

Public féminin  
Jeunes scolarisés  
Personnes en situation de handicap

### Présentation des axes de travail développés dans le cadre du plan citoyens du sport

#### LE VOILE TRANSMISSION DES VALEURS CITOYENNES

OBJECTIFS	ACTIONS MISES EN OEUVRE	DECLINAISON TERRITORIALE
Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport pour mieux agir	Créer un observatoire fédéral des comportements	Rég/Dép/Loc
Outils les acteurs du sport fédéral	Dynamiser le kit « Kohai Senpai »	Rég/Dép/Loc
Former les acteurs du sport fédéral à la citoyenneté	Intégrer des contenus « citoyens » à l'offre de formation fédérale	Rég/Dép/Loc
Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser	Labelliser des clubs pour l'accueil des publics spécifiques	Rég/Dép/Loc

#### LE VOILE ACCESSION DES JEUNES A LA PRATIQUE SPORTIVE

OBJECTIFS	ACTIONS MISES EN OEUVRE	DECLINAISON TERRITORIALE
Mieux connaître la pratique sportive des différents publics	Identifier l'activité des clubs affiliés dans les QPV	Rég/Dép/Loc
Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle	Créer de nouvelles pratiques « body karaté » et « karaté défense training »	Rég/Dép/Loc
Veiller à une véritable continuité éducative et sportive	Investir le programme européen « ERASMUS + »	Rég/Dép/Loc
Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier	Créer une commission jeunesse pour favoriser l'émergence de projet	Rég/Dép/Loc
Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et de la population		

# Le sport, porteur de valeurs éducatives

RESPECT

ESPRIT D'EQUIPE

LE DEPASSEMENT  
DE SOI

PARTAGE

SOLIDARITE

ENTRAIDE

MIXITE

TOLERANCE

HONNETETE

FAIR PLAY

EQUITE

CONVIVIALITE

...



# Comportements déviants observés dans le sport

Sexisme

Dopage

Harcèlement

Racisme

Discrimination\*

Xénophobie

Communautarisme

Tricherie

Corruption

Homophobie

Violences

Incivilités



# QUIZZ - Où en êtes-vous ?



# QUIZZ



Tous les coachs peuvent-ils coacher aux championnats de France ?



**NON : des critères de réussite doivent être respectés**



# QUIZZ



Une technique est-elle validée parce qu'elle est « jolie » par le juge ?



**NON des critères de réussite doivent être respectés**



# QUIZZ



L' accréditation des coachs a-t-elle une durée limitée ?



**OUI 2 ans**



# QUIZZ



Lorsqu'un jeune souffre d'être mis à l'écart par ses coéquipiers, l'entraîneur est-il engagé-t-il sa responsabilité ?



**Oui, l'entraîneur est garant de l'intégrité physique, psychologique et moral des pratiquant dont il a la charge.**



# QUIZZ



Lorsqu'un club organise une compétition , est-il responsable de la sécurité des personnes présentent à la manifestation ?



**Oui, le club organisateur a l'obligation d'assurer la sécurité des participants (art.1147 du code civil)**



# QUIZZ



A l'issue d'une compétition , un compétiteur agresse physiquement un autre compétiteur qui fut son adversaire au cours de la journée. L'agresseur engage –t- il la responsabilité civile de son club si la victime porte plainte ?



**Non, le jeune sportif engage sa propre responsabilité civile régime du droit commun (art. 1382 et 1383 du code civil)**





## Le BUDO au Karaté



Bénévoles



Entraîneurs

**NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES !!!**

Parents



Pratiquants

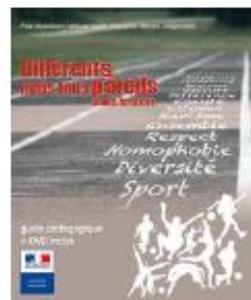


Arbitres



Quelques outils :

# Les ressources documentaires



<http://www.semcsports.gouv.fr>



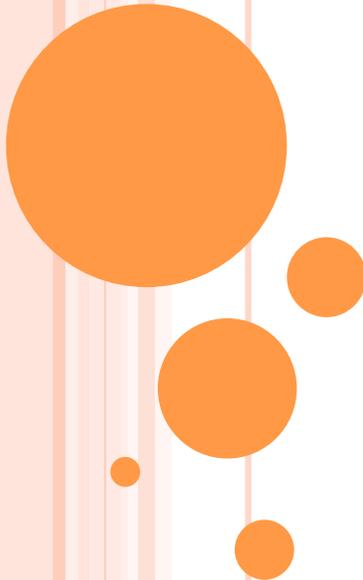
# AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE SON SPORT !



*Brigitte DEYDIER -DTN FFJDA (2005-2009)*

**« L'entraîneur est avant tout un éducateur. La réussite d'un entraîneur c'est de voir ses athlètes s'accomplir dans sa carrière sportive et dans sa vie professionnelle.**

**(...) L'entraîneur ne doit pas se réussir au travers la réussite de l'athlète.**



# LA RELATION ENTRAÎNEUR ET ENTRAÎNÉ



*Patricia QUINT - Entraîneuse nationale, responsable des équipes de France féminines à la FF Natation depuis 2001*

**« Si l'on ne prend pas en compte le respect de l'individu et les besoins que l'athlète doit avoir pour se réaliser pleinement dans son activité, alors on arrive à des dérives. »**

**(...) L'athlète n'est pas une machine à fonctionner, son épanouissement est déterminant pour atteindre la performance. »**

**(...) L'entraîneur doit s'interroger au quotidien sur ses attitudes et prendre du recul sur sa pratique. »**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES SPORTS



MERCI DE VOTRE ATTENTION

